



Principales actions menées localement par vos militants locaux FO DGFIP 85

Fidèles aux mandats reçus par les agents lors des élections de 2018 et à leurs principes, les militants FO DGFIP 85 se sont investis pour préserver au maximum vos intérêts.

- Rencontres et contacts avec les élus locaux et les parlementaires, notamment lors de la résistance au déploiement du NRP ;
- Au-delà des grandes lignes concernant la pérennité des missions, des services et des effectifs, la section FO DGFIP 85 s'est battue sans relâche au niveau local pour préserver et améliorer les conditions de travail des agents ;
- Lors de nos nombreuses interventions en CTL, en CAPL, en CHSCT et en CDAS, nous n'avons eu de cesse de revendiquer de meilleures conditions de vie au travail pour tous. Quelques exemples : double-écrans pour tous, télétravail uniquement sur la base du volontariat, demande d'information sur le gaz « radon » présent à la cité administrative, nombreuses rénovations suite à nos propositions (réfection de wc, poses de stores, entre autres), diverses formations proposées par FO pour lutter contre le stress (sophrologie et relaxation notamment) sur des crédits CHSCT (c'est FO seul qui a proposé tous ces prestataires auprès de la direction ainsi que les devis correspondants) ;
- L'union départementale FO 85 (union regroupant tous les syndicats du privé et du public du département) et la section FGF FO Fonction Publique 85 (section syndicale regroupant toutes les sections syndicales départementales FO de la Fonction Publique d'Etat) rencontrent régulièrement le Préfet. Plusieurs de nos militants FO DGFIP 85 ont des mandats dans ces structures syndicales permettant ainsi de porter nos légitimes revendications au-delà de la DDFIP ;
- L'ADN de FO DGFIP, ce sont l'indépendance syndicale et la clarté de nos revendications. Quelle que soit la couleur politique du gouvernement, les militants FO mènent le combat pour préserver et/ou obtenir de nouveaux droits individuels et collectifs. Contrairement à beaucoup d'autres syndicats, nous ne donnons **JAMAIS de consignes de vote** lors des élections, c'est ça être réellement indépendant !
- **FORCE OUVRIERE** s'est engagé depuis toujours dans la défense des services publics (statuts, code des pensions, valeur du point d'indice, proximité, statuts, missions, effectifs) ;
« Sans service public, plus de République ! »
- Ces dernières années, au nom d'une unité syndicale la plus large possible, nous nous sommes trouvés trop souvent à cotoyer, au sein d'un même cortège, ceux qui comme nous s'opposent sur le fond aux réformes destructrices et d'autres qui sont prêts à les discuter, y compris au détriment de nos acquis ! Si l'unité des travailleurs et des organisations syndicales doit être recherchée, l'action syndicale exige, par souci de loyauté envers les personnels, que les revendications soient claires, précises et affichées. Ce manque de clarté et surtout des journées d'actions « saute-moutons », ont permis aux gouvernements successifs de faire passer nombre de leurs réformes.
- Le rapport de force mis en œuvre ne doit avoir pour seul objectif que la volonté de faire aboutir nos revendications et non de canaliser le mécontentement des salariés. Ensemble, avec votre suffrage, préparons le rapport de force pour faire aboutir nos revendications !

VOTEZ POUR LES LISTES FO DGFIP

VOTER FO, C'EST L'ASSURANCE D'ÊTRE INFORMÉ

C'est élire des collègues qui défendent vos droits, préparent leurs dossiers et démontrent sans démagogie à la direction le bien-fondé des revendications par des arguments étayés et pertinents.

Parce que nous militons au sein d'une organisation syndicale libre et indépendante, notre seul but est d'obtenir satisfaction sur nos revendications : défendre les dossiers locaux et particuliers des agents auprès de la direction locale, améliorer les acquis sociaux et les conditions de travail, défendre l'emploi statutaire et les statuts (général et particulier), préserver l'outil de travail, les missions et les services, augmenter le pouvoir d'achat et défendre le code des pensions.

Grâce à nos sites internet départemental et national, notre page facebook locale, régulièrement mis à jour, nos diffusions de tracts et de notre journal trimestriel, nous sommes en contact permanent avec vous. Et ce contact, nous nous faisons forts de le maintenir tout au long de l'année, lors des visites régulières faites par les militants de notre section FO DGFIP 85 sur vos lieux de travail et pas simplement la veille des élections pour solliciter les suffrages.

Ce réseau est notre FOrcé, votre FOrcé !

→ Notre site internet local, c'est plus de 100 000 visites depuis sa création, 1500 mensuelles.

→ Notre page Facebook, c'est une mise à jour quasi quotidienne et en temps réel avec plus de 200 abonnés.

→ Ces 4 dernières années, ce sont plus de 400 tracts et comptes-rendus qui ont été mis en ligne pour vous informer. Et malgré la crise sanitaire, nous sommes parvenus, avec ces moyens de communication, à garder le contact avec vous et à vous informer continuellement.

FO DGFIP 85, syndicat confédéré, vous informe sur toutes les actualités, qu'elles soient locales (DDFIP 85), nationales (DGFIP, Finances, Fonction Publique) ou interprofessionnelles (confédération Force Ouvrière au niveau national et Union Départementale FO 85 pour la Vendée).

En choisissant FO, vous voterez pour des revendications clairement affichées. Vous enverrez un message clair à la direction générale et à notre direction locale. Vous voterez pour des collègues, des femmes et des hommes, qui sans démagogie, défendront vos droits individuels et collectifs et le service public.

Voter et faire voter FO, c'est donner la priorité aux agents !

Pour rester connecté à l'inFO, nous vous encourageons :

→ à vous abonner à notre page FACEBOOK « FO DGFIP 85 » (depuis votre compte personnel)

→ à vous connecter régulièrement à notre site internet local et notre site national

(accessible depuis ULYSSE sur Mozilla Firefox et / ou internet à votre domicile)

Ce qui vous permettra de bénéficier de l'information syndicale en toutes circonstances, y compris en télétravail.



Chaque agent de la DGFIP titulaires ou contractuels aura donc à voter 4 fois : au CSA Ministériel, au CSA de Réseau, à son CSA Local ainsi qu'à la CAP ou à la CCP dont il relève.

